

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moul-Chicheboville s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18 heures à la mairie de Moul-Chicheboville, sous la présidence de Mme Coralie ARRUEGO, Maire de Moul-Chicheboville.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Madame Coralie ARRUEGO
Monsieur Daniel BUISSON
Monsieur Stéphane CASTEL
Madame Sandra DUCCELLIER
Madame Catherine GATEY
Madame Laurence LAUNAY
Monsieur Dominique MORIN
Madame Christel POIROT
Monsieur Thierry PROFIT
Madame Céline VITCHEN

Étaient absents excusés :

Monsieur Thierry LECOQ
Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Madame Virginie MUTREL
Madame Sophie PALLU
Madame Céline ROQUET

Madame Sandra DUCCELLIER a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres présents, s'assure que le quorum est bien rempli et propose d'aborder l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour :

FSL 2024

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Moul-Chicheboville accepte de participer au financement du fonds de solidarité logement mis en place par le Département du Calvados au titre de l'année 2024. Cette année, le montant s'élève à 0,17 € par habitant (3428 personnes (source INSEE 2024), soit 582,76 €.

DOMICILIATIONS

A cours de cette séance, 2 demandes de domiciliation ont été acceptées pour une durée de 1 an.

BON CULTURE

Conformément à la délibération du 17 octobre 2022 instaurant la mise en place d'un bon dit bon culture à destination des jeunes âgés de 8 à 16 ans, d'un montant de 8 €, à faire valoir sur le salon du polar municipal

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de Moul-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30

Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moul.fr

la Cigogne noire pour l'année 2023, et vu le bilan réalisé par le service culturel de la mairie de Moul-Chicheboville, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Moul-Chicheboville décide de prolonger l'opération pour la saison 2024.

BONS ALIMENTAIRES

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Moul-Chicheboville prend acte de la délivrance de 4 bons alimentaires à faire valoir auprès de l'épicerie sociale et solidaire d'Argences et du centre E. LECLERC d'Argences.

DEMANDES D'AIDES SOCIALES

Au cours de cette séance, 2 demandes d'aides sociales ont été examinées.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Fin de séance : 18h40

Fait à Moul-Chicheboville, le 25 juin 2024

Sandra DUCELLIER
Secrétaire de séance



Coralie ARRUEGO
Maire de Moul-Chicheboville
Présidente du Centre communal d'action sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de Moul-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30

Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moul.fr